



N'envoyez plus de bulletins de paie par email

- Respectez le RGPD : protégez les données personnelles
- Réduisez votre travail administratif

Conformité

Le RGPD impose aux entreprises la protection des données personnelles. L'envoi de bulletins de paie par messagerie électronique ne constitue pas un moyen de communication sûr.

Kosmo intègre à la fois une **messagerie sécurisée** pour transmettre des documents en toute confidentialité et un **coffre-fort numérique** pour les conserver en toute sécurité.



Efficacité

L'envoi des bulletins de paie aux salariés est un travail administratif répétitif et chronophage.

Kosmo automatise et sécurise vos envois :

1. Le fichier global des paies est automatiquement divisé en fichiers individuels pour chaque salarié.
2. Les bulletins sont déposés dans les coffres-forts personnels des salariés.
3. Les salariés sont informés par email de la présence d'un nouveau document.

Avantages pour les collaborateurs

- Kosmo est un **espace de stockage personnel** accessible même en cas de départ de l'entreprise.
- Les documents stockés sont chiffrés et restent sous le **contrôle exclusif de l'utilisateur**. Ni l'employeur ni l'éditeur de la solution n'ont accès au contenu.
- Kosmo **facilite le rangement** de tous les documents importants grâce à une organisation sous forme d'inventaire structuré.